

Brou, de 1505 à 1510, à l'exclusion de ceux de l'église. Ce premier pas était d'un bon augure pour l'avenir. La raison et la logique des faits finiront, espérons-le du moins, par persuader les plus incrédules.

En effet, il eût été difficile de ne pas se rendre à l'évidence concernant *les bâtiments claustraux* bâtis antérieurement à l'église. Nous avons publié, en 1847, une notice (1) dans laquelle nous mettions au jour une lettre du secrétaire Barangier, annonçant à Madame, l'arrivée à Brou du *maître masson* Van-Boghem, en novembre 1512, pour reconnaître la PLACE DE L'ÉGLISE. Or, les cloîtres étant déjà construits à cette même date, sans la participation du constructeur flamand, il a donc fallu reconnaître qu'il existait des plans qu'on avait suivis, et qu'ils devaient avoir été tracés par le peintre Jehan de Paris, travaillant pour Madame, depuis 1505.

Voyons, aujourd'hui, s'il existe une cause qui puisse s'opposer à la création des plans du même architecte, pour l'église et les tombeaux. Il n'en existe aucune.

D'abord, en 1505, la princesse, qui avait connu Perréal à la cour de France, n'ignorait ni sa science, ni la réputation dont il jouissait à Lyon. Comment aurait-elle confié à un autre artiste ses projets et ses espérances qui préoccupaient sa pensée toute entière ?

Pouvait-elle placer ses intérêts en de meilleures mains ? Qui admettra que, trouvant, à la porte de la Bresse, un ancien serviteur dévoué, capable de diriger la construction monumentale qu'elle méditait, Marguerite ne l'ait pas chargé du soin de remplir ses intentions, soit en lui faisant part de

(1) Dissertation sur de nouveaux documents trouvés dans les archives du Nord, concernant l'église de Brou. — Dufay, 1 broch. in-8. Bourg, 1847.